

Ordre du jour de la séance ordinaire
du lundi 11 décembre 2023

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2023.
3. Adoption des comptes.
4. Rapport de l'inspecteur municipal.
5. Nomination de la firme comptable pour l'exercice financier 2023.
6. Dépôt du registre public des déclarations des élus – Article 6 LEDMM.
7. Dépôt du bilan de la stratégie municipale d'économie d'eau potable pour l'année 2022.
8. Avis de motion et présentation du projet de règlement fixant les différents taux de taxes pour l'année 2024.
9. Adoption du règlement numéro 214-1223 modifiant le règlement 75-0500 concernant les animaux.
10. Résolution - Reddition des comptes (117,202\$) pour le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2023.
11. Adoption Programmation de la TECQ 2019-2023 et demande de paiement.
12. Résolution appropriation de fonds réservé aux carrières et sablières.
13. Achat d'un serveur informatique.
14. Soumissions reçues en vue de l'acquisition de compteurs d'eau.
15. Soumissions reçues en vue de l'achat d'un tracteur à pelouse.
16. Renouvellements d'adhésion annuelle :
 - 16.1. Transport adapté Rouli-Bus.
 - 16.2. Fédération québécoise des Municipalités. (FQM)
 - 16.3. Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec. (COMBEQ)
17. Demandes de commandite :
 - 17.1. École de la Croisée.
 - 17.2. Sécurité alimentaire Inc.
18. Demande de crédit de taxes par l'organisme Nature Avenir.
19. Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale – Nomination de la MRC d'Arthabaska responsable du projet d'embauche de ressources en transport de personnes.
20. Déclaration de reddition de comptes finale – PRABAM.
21. Rénovations au dépanneur l'Essentiel – Transfert au Développement Économique.
22. Période de questions.
23. Lecture des principales lettres.
 - 23.1. Déclaration de compétence de la MRC d'Arthabaska en transport collectif.
24. Intervention des membres du Conseil.
25. Affaires nouvelles ouvertes.
 - 25.1. _____
 - 25.2. _____
26. Levée de l'assemblée.